



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV101-1 - Actualité du bail d'habitation

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Gestionnaires locatifs et leurs collaborateurs – Juristes en immobilier.
Toute personne ayant en charge des dossiers de gestion locative habitation.

Objectifs pédagogiques

Faire le bilan des dispositions de la loi ALUR 6 ans après.
Connaître les nouvelles dispositions issues de la loi ELAN.
Anticiper les futures mesures du projet de loi Nogal.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - BILAN EN PRATIQUE DES DISPOSITIONS DE LA LOI ALUR

Le bail type.
La colocation.
La location meublée.
L'encadrement des tarifs des intermédiaires.
Les congés après les lois ALUR et Macron.

2 - ACTUALITE DE LA LOI ELAN

Le changement temporaire d'usage (location touristique après la loi ELAN).
Le bail mobilité.
Le bail numérique à venir.
Le bail intergénérationnel.
La notion de logement décent et punaise de lit.
L'action de groupe possible en matière de location d'un bien immobilier.
L'encadrement des loyers à titre expérimental.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

3 - ACTUALITE DE LA LOI CLIMAT-ENERGIE (OBLIGATION DE RENOVATION ENERGETIQUE...)

Le contour du texte.

Projections et anticipations pour les logements énergivores et les contrats de location.

4 - LE PROJET DE LOI NOGAL

Le dépôt de garantie séquestré.

Le loyer sécurisé par le gestionnaire.

5 - PANORAMA DE L'ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

